

Accueil > Europe > Union Européenne

Quatre questions sur la loi sur la restauration de la nature, soumise au vote du Parlement européen

Ce mercredi, les eurodéputés doivent se prononcer sur le rejet, ou non, de la loi sur la restauration de la nature. Un projet du Pacte vert de l'UE devenu l'emblème d'une bataille politique à un an des élections européennes.



Les tourbières de la Réserve Naturelle de Forsinard (Écosse). Photo d'illustration. | VINCENT MICHEL / OUEST-FRANCE

Ouest-France

Publié le 12/07/2023 à 08h35

Abonnez-vous

Les eurodéputés vont voter ce mercredi 12 juillet pour rejeter, ou non, le projet de loi sur la restauration de la nature. Une proposition soutenue par plus de 3 000 scientifiques [mais qui divise dans les rangs des eurodéputés](#), qui vont devoir se prononcer, en session plénière au Parlement européen, à Strasbourg, ce mercredi midi.

Mais en quoi consiste cette loi et pourquoi divise-t-elle autant ? On vous explique.

1. La loi sur la restauration de la nature, c'est quoi ?

Cette proposition de loi sur la restauration des écosystèmes, c'est un projet phare du Pacte vert de l'Union européenne, la feuille de route de la Commission européenne établissant un ensemble de mesures visant à engager l'UE sur la voie de la transition écologique.

La loi sur la restauration de la nature, concrètement, vise à créer une législation qui imposerait aux États de « **réparer** » les écosystèmes dégradés d'Europe, sur terre comme en mer, par l'activité de l'homme...

La proposition imposerait aux Vingt-Sept, d'ici 2030, de prendre, chacun, des mesures pour restaurer au moins 30 % des terres et espaces marins abîmés, 60 % d'ici 2040.

L'objectif étant d'inverser la disparition de la biodiversité. L'Observatoire européen des sols estime que plus de 60 % de ces sols sont aujourd'hui dégradés.

2. Qui soutient la loi ?

En juin, plus de 3 000 scientifiques ont défendu la proposition, argumentant que « **les plus grandes menaces pour la sécurité alimentaire étaient le changement climatique et la dégradation de la nature – et que des mesures pour restaurer la nature et réduire l'utilisation de produits chimiques agricoles étaient nécessaires pour maintenir une production alimentaire durable** ».

Ce mardi, c'est une centaine de militants écologistes, parmi laquelle Greta Thunberg, qui s'est rendue à Strasbourg devant le Parlement européen pour exhorter les eurodéputés à « **voter la loi de restauration de la nature la plus forte possible** », une « **nécessité** ».

La proposition de loi est soutenue à la fois par les eurodéputés de gauche et écologistes.

La Hongrie peut-elle présider l'Union européenne ?

Débattez !

3. Qui s'y oppose, et pourquoi ?

En revanche, la droite, l'extrême-droite, et partie du centre, s'opposent au projet. C'est le cas du Parti populaire européen (PPE), première formation de l'hémicycle, qui soutient le rejet du texte.

Les conservateurs affirment que le texte pourrait entraîner des pertes économiques pour les agriculteurs et les pêcheurs, et mettrait ainsi en danger « **la sécurité alimentaire de l'UE** ».

Pour eux, cela entraînerait une augmentation du prix des denrées alimentaires et entraverait le déploiement des énergies renouvelables. Pascal Canfin, membre du groupe Renew et proutident centriste français de la commission Environnement, pointe du doigt la réflexion conservatrice : « **C'est bien le statu quo qui est risqué pour notre sécurité alimentaire. Restaurer les écosystèmes est la meilleure façon de devenir plus résilient face au choc climatique et de protéger nos rendements.** »

Le texte est également dénoncé par la FNSEA, syndicat agricole majoritaire français, qui redoute la perte de 10 % de « **surface agricole utile** ». Mardi, les agriculteurs ont, eux aussi, manifesté devant le parlement européen à Strasbourg.

4. Quelles issues possibles ?

Comme le précise le journal belge *Le Soir*, le vote s'annonce très serré et « **les 101 voix des libéraux sont ardemment courtisées des deux côtés** ». Le groupe Renew Europe est par exemple divisé sur la question.

En cas de rejet, la proutidente du Parlement devra demander à Bruxelles de retirer son texte.

Dans le cas d'un « rejet du rejet », démarreront plusieurs votes sur les amendements de cette proposition de loi, dans l'espoir d'aboutir à un texte.

Le commissaire européen à l'environnement, Virginijus Sinkevicius, rappelle que la loi sur la restauration de la nature serait « **la première grande loi européenne sur la nature depuis trente ans et un exemple unique au monde** ».

Union Européenne

Biodiversité

Environnement

Greta Thunberg

Actualité



En continu >


- 19h13 DIRECT. Mercato : Openda, accord trouvé entre Lens et Leipzig... Suivez les informations de ce jeudi
- 19h10 Tour de France. « Mon corps n'est pas encore prêt pour gagner », déplore Mathieu van der Poel
- 19h09 Wimbledon. La Tunisienne Ons Jabeur écarte Aryna Sabalenka et rejoint Marketa Vondrousova en finale
- 19h01 Vous rêvez d'apprendre à nager comme une sirène ? C'est possible dans cette école unique en France
- 19h01 Emmy Awards 2023. Avec leurs nominations, Jenna Ortega et Pedro Pascal entrent dans l'histoire

Les tops articles sur : Union Européenne


C'est quoi Threads, le nouveau réseau social de Meta censé concurrencer Twitter ?

Ouest-France ⌚ 06/07

En Hongrie, les enseignants vont perdre leur statut de fonctionnaire

Ouest-France  07/07

La très controversée prise de contrôle de Lagardère par Bolloré inquiète en Europe

Ouest-France  05/07

Voir 

Nos partenaires 

Étudiant: le secteur du management des entreprises recrute des jeunes !



Mi ⌚ 10h32

T\

Testez vos capacités : Pouvez-vous aider trois personnes à partager deux



ommes à parts égales ?

Sa
et ⌚ 10h31

Nâ

Pourquoi faire de l'Andalousie votre prochaine destination de vacances ?



🕒 10h29

Newsletter International

Chaque mardi, retrouvez l'actualité internationale vue par les journalistes Ouest-France et nos correspondants dans notre newsletter dédiée.

✉ Votre e-mail

OK

Votre e-mail, avec votre consentement, est utilisé par Ouest-France pour recevoir notre newsletter.
En savoir plus.

 logo App Store  logo Google Play

L'appli, l'info en temps réel !

Suivez l'actualité qui vous intéresse en ajoutant vos villes et thématiques favorites.

[Je télécharge](#)

Suivez-nous       

SITES D'ACTUALITÉ



SERVICES



SHOPPING



Les applications mobiles du groupe SIPA **Ouest-France** disponibles en
téléchargement

[Mentions légales](#) | [Données personnelles](#) | [Cookies](#) | [CGU](#) | [Qui sommes-nous ?](#) |
[Tarifs de références](#) | [Charte utilisateur](#) | [Plan du site](#) | [Plan des élections](#) | © Ouest-France

